seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

seine&marne 77
LE DÉPARTEMENT

INSERTION SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les Maisons départementales des solidarités (MDS) sont les relais précieux et indispensables de la politique sociale du Département de Seine-et-Marne. Elles proposent un accompagnement social à chaque Seine-et-Marnais en difficulté qui le souhaite. Quels sont les aides et les services proposés ?

L'accompagnement social ?

Réparties sur tout le territoire, les 14 Maisons départementales des solidarités (MDS) informent, orientent et so utiennent au quotidien les Seine-et-Marnais en difficulté.

A travers son service social départemental, chaque MDS peut mettre en place un accompagnement social pour les personnes en difficulté. L'objectif est de permettre à ces publics de retrouver ou de développer leur autonom ie de vie mais aussi de mieux s'adapter à leur environnement, de recréer des liens sociaux et familiaux, et de pr endre soin d'eux-mêmes.

Dans chaque MDS, les travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale, etc.) reçoivent les personnes, les écoutent et analysent avec elles leurs besoins a fin de leur proposer une aide ou un accompagnement adapté.

Quelles sont les aides et les services proposés ?

L'accompagnement social peut prendre différentes formes et mettre en oeuvre différents types d'aides.

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

- des **aides à l'insertion professionnelle** :
  - → *ouverture des droits au RSA,*
  - → *mise en relation avec le service d'aide à l'emploi direct,*
  - → *orientation vers les partenaires du Département pour des actions d'insertion spécifiques (lutte contre l'illettrisme, insertion professionnelle, etc.).*
- des **aides à l'insertion sociale** :
  - → *accès aux droits (couverture maladie universelle, prestations sociales),*
  - → *aides au logement* ,
  - → *aides à la gestion des dépenses et des ressources (surendettement),*
  - → *soutien matériel et aides à l'éducation,*
  - → *conseils sur les relations familiales et de couple (lutte contre les violences et les maltraitances),*
  - → *prévention des conduites addictives,*
  - → *accès à la culture, aux sports, aux loisirs...*

Créé le: 22/06/2020
- Mis à jour le : 14/08/2020